

PRINCIPALES DECISIONS

REUNION DU CONSEIL MONDIAL DE CGLU

5-7 NOVEMBRE 2018, MADRID

La ville de Madrid, à l'invitation de sa maire, Manuela Carmena, a accueilli le Conseil mondial de CGLU du 5 au 7 novembre 2018. Les réunions se sont tenues en conjonction avec la seconde édition du Forum mondial sur les violences urbaines et l'éducation pour la cohabitation et la paix, co-organisé par la ville de Madrid et l'Union des capitales ibéro-américaines (UCCI).

Le Conseil mondial de CGLU a rassemblé environ **380 participant-e-s en provenance de 110 villes, 35 associations et 10 gouvernements régionaux et provinciaux**, avec une représentation de toutes les régions du monde. Les réunions du Conseil mondial ont également compté sur la présence de la **Commission européenne**, d'organisations sœurs telles que **Cities Alliance**, et d'organismes des Nations Unies, comme le **Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU)**, le **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)**, **ONU-Habitat**, ou encore le **Programme urbain du Pacte mondial des Nations Unies**. D'autres organisations partenaires nous ont accompagnés à cette occasion, parmi lesquelles l'**Union internationale des transports publics (UITP)**, l'**Organisation internationale pour les migrations (OIM)**, l'**Organisation mondiale de la Santé (OMS)**, **Public Service International (PSI)**, ou encore **World Enabled**.

En plus des réunions statutaires (Comité de gestion financière, Commission des affaires statutaires, Bureau exécutif et Conseil mondial), des sessions des quatre Conseils politiques ont été organisées à Madrid, avec des débats de haut niveau portant sur **les gouvernements locaux, fers de lance de la transition écologique, la diplomatie des villes pour la paix, les défis et opportunités liés aux migrations et la dimension territoriale de la localisation des ODD**.

Pendant les sessions statutaires, le président de CGLU a présenté son rapport sur la situation de CGLU cette année. Les réunions ont également vu l'élection d'Uğur İbrahim Altay, maire de Konya, au poste de coprésident de CGLU.

Plusieurs sessions parallèles ont également été organisées à Madrid. Les réunions ont débuté le 4 novembre avec une **session de travail des secrétariats de CGLU** visant à réviser le programme de travail du réseau dans son ensemble et à identifier les priorités et synergies pour les activités de 2019. La **Commission de développement économique et social local** a convoqué une réunion, suivie de la toute première réunion de la **Communauté de pratiques sur les finances locales**. Une réunion a été organisée pour définir plus avant le travail autour de **la stratégie d'égalité des genres pour l'ensemble de CGLU**, et la **Communauté de pratiques sur le logement** a également tenu sa première réunion.

Le **Forum mondial sur les violences urbaines et l'éducation pour la cohabitation et la paix** a reçu environ 5 000 inscriptions et a organisé de nombreuses sessions du 5 au 8 novembre. Le document final du Forum, *l'Engagement pour l'agenda des villes de cohabitation et de paix*, a été publié et a reçu un grand soutien de la part des membres de CGLU.

Ce document présente un résumé des principales décisions adoptées au cours des différentes réunions. Des rapports détaillés suivront et seront présentés pour adoption aux instances correspondantes.

I. DECISIONS POLITIQUES

- 1. Adoption du plan de travail pour 2019**
- 2. Rapport sur les progrès et les défis du réseau en 2018**
- 3. Informations actualisée sur la stratégie de plaidoyer**
- 4. L'agenda pour la paix**
- 5. Localisation des agendas mondiaux : ODD, Cadre de Sendai, Pacte mondial pour les migrations**
- 6. Stratégie de CGLU sur les finances municipales**
- 7. L'agenda d'apprentissage**
- 8. L'agenda des villes intermédiaires**
- 9. Les villes en faveur du logement convenable**
- 10. Egalité des genres**
- 11. Conseils politiques**

Les gouvernements locaux, fers de lance de la transition écologique
La diplomatie des villes pour la paix
Défis et opportunités liés aux migrations
La dimension territoriale de la localisation des ODD

II. AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

- 1. Nomination du nouveau coprésident de CGLU**
- 2. Processus électoral en vue du Congrès mondial de 2019**
- 3. CGLU - UBUNTU**
- 4. Adhésions**
- 5. Rapport du Comité de gestion financière**
- 6. Réunions de CGLU**
- 7. Liste actualisée des instances statutaires**

I. DECISIONS POLITIQUES

1. Adoption du plan de travail pour 2019

1. Les membres ont été informés que le plan de travail prévu pour 2019 se fondait sur une proposition de continuité, en ligne avec les priorités stratégiques de CGLU.
2. 2019 représentera également une étape essentielle de notre mouvement, puisqu'il s'agit de l'année du **Congrès mondial de CGLU**. Des efforts particuliers seront fournis pour encourager un positionnement stratégique général dans l'Organisation mondiale, en développant les débats en profondeur grâce aux conseils politiques et les échanges actifs entre membres via les commissions, groupes de travail, forums et communautés de pratiques.
3. La priorité sera donnée à des **dialogues mondiaux approfondis avec les gouvernements nationaux, la société civile et le secteur privé** dans notre trajectoire jusqu'au Congrès de 2019, et cette priorité devra devenir un guide pour promouvoir la démocratie locale, et un point de référence pour la réalisation de l'ODD 11.
4. CGLU a renouvelé sa collaboration avec SUEZ Environnement, avec qui l'Organisation collabore depuis 2011, avec la signature d'une feuille de route de trois ans se centrant sur la recherche et les relations institutionnelles, ce qui fournit une opportunité de réellement formaliser le partenariat entre les deux organisations.
5. CGLU devra aussi parvenir au **renouvellement de son leadership** à Durban avec de solides règles institutionnelles, des procédures de bonne gouvernance, une stratégie d'égalité des genres pour l'ensemble de CGLU et des politiques renouvelées sur les migrations, le logement, la transition écologique et la diplomatie des villes, soutenues par des mécanismes de consultation solides et des priorités régionales alignées.
6. 2019 sera l'année du **dialogue politique et des interactions** entre les membres et les partenaires de CGLU, ce qui nous permettra de développer une vision de CGLU pour l'avenir urbain, avec une forte mobilisation de nos membres et des rôles bien définis pour les différentes parties prenantes du réseau.
7. Les membres du Conseil mondial ont analysé positivement ce plan de travail et se sont engagés à développer des dialogues avec les gouvernements nationaux, les Nations Unies et les institutions multilatérales, en soulignant notre capacité à compléter les politiques, ce qui nous positionne comme partenaires de la transformation.
8. La **représentante de SALAR** a lancé un appel fort pour que l'égalité des genres apparaisse plus explicitement dans le plan de travail.
9. Les sections et commissions de CGLU ont également présenté leurs temps forts et leurs plans de travail, lors du Bureau exécutif et du Conseil mondial respectivement, mettant l'accent sur les efforts fournis pour consolider les synergies entre elles, ainsi que l'apprentissage et les échanges d'expériences, conformément aux priorités stratégiques générales de l'Organisation.
10. Le **représentant de la Commission européenne** a souligné le travail accompli dans le cadre du partenariat stratégique et a loué le plan de travail prévu par l'Organisation mondiale pour 2019.
11. L'**adjointe au maire de Kazan** a demandé que la question de la santé soit incluse dans l'agenda de l'Organisation mondiale, soulignant que la qualité de vie dans nos villes est une question qui doit être abordée par tous les niveaux de gouvernance. Nous devons partager des informations et des bonnes pratiques afin d'améliorer la

santé et les conditions de vie de la population urbaine.

12. Cet appel a été renforcé par la **représentante de l'Organisation mondiale de la Santé**, qui a rappelé que son organisation définit les villes saines comme des villes qui fournissent et favorisent la santé et le bien-être de tou·te·s les habitant·e·s. Cette question est cruciale pour toute action durable et crédible en faveur du développement, et elle doit être portée par la participation des communautés. L'éducation, l'emploi et les services sociaux permettent de générer des conditions favorables pour la santé de nos communautés.

Décisions :

- **Les membres du Conseil mondial ont pris note des propositions de composants et actions, et ont adopté le plan de travail pour 2019.**
- **Ils ont mandaté le Secrétariat mondial pour qu'il mette en œuvre les opérations lors du premier trimestre 2019.**
- **Ils ont loué les efforts réalisés par les sections et les commissions, et souligné l'importance de leur travail pour l'Organisation dans son ensemble.**
- **La dimension du genre sera renforcée dans le plan de travail.**
- **Les membres sont aussi convenus d'explorer les options pour ajouter la question de la santé dans le programme de travail de l'Organisation mondiale.**

2. Rapport sur les progrès et les défis du réseau en 2018

13. Le **président de CGLU** a présenté le rapport d'activités pour 2018. Il a rappelé que CGLU a placé la localisation au cœur de sa stratégie et de tous ses domaines de travail. 2018 a été l'année des partenariats pour notre collectif. Cette année, nous avons réussi à ouvrir des espaces de dialogue au sein du système onusien, et avons appelé à la mise en œuvre des agendas mondiaux depuis l'échelle locale.
14. Le **président** a mentionné le premier Forum des gouvernements locaux et régionaux et le Hub Local 2030, organisés dans le cadre du Forum politique de haut niveau comme des espaces au sein desquels notre collectif a pu tenir des dialogues avec les représentant·e·s du plus haut niveau des Nations Unies. Ceci a permis d'établir nos priorités et notre travail en vue de devenir des partenaires de la localisation des agendas. Notre collectif a ainsi appelé le système onusien à ne pas omettre la gouvernance locale, ni la cohésion territoriale.
15. Il a rappelé que notre collectif a plaidé, dans des espaces tels que le Forum politique de haut niveau ou le Forum urbain mondial, pour la mise en œuvre commune de tous les agendas mondiaux à l'échelle locale. Il est nécessaire de lancer une nouvelle ère de partenariats dans la gouvernance mondiale, et de renouveler la relation entre notre collectif et les Nations Unies.
16. Le composant de recherche du travail de CGLU, qui contribue à notre rapport phare sur la situation de la démocratie locale et de la décentralisation, GOLD, nous a permis de présenter des indications qui soutiennent notre travail de plaidoyer.
17. CGLU a également consolidé son rôle en tant que réseau d'apprentissage et a permis à ses membres de prendre l'initiative dans des expériences de formation. Le **président** a tout particulièrement mentionné les nombreux ateliers de formation des formateurs, organisés dans le monde entier en 2018.
18. Le **président** a souligné le développement d'une stratégie de CGLU sur la localisation des finances municipales, qui vise à créer une coalition internationale pour plaider en faveur de mécanismes financiers renouvelés, permettant ainsi aux gouvernements locaux d'avoir accès aux financements. Il a notamment évoqué la création d'une communauté de pratiques sur la localisation des financements comme épine dorsale de la stratégie, en lien avec le FMDV, et à laquelle adhèrent

déjà vingt villes. Il a souligné l'importance de la création d'un fonds d'investissement municipal, en partenariat avec le FENU.

19. Les vagues d'action ont permis à CGLU de démontrer sa force en tant que réseau sur des questions prioritaires, telles que le logement, la migration et les finances locales. Le **président** a également mentionné la stratégie d'égalité des genres pour l'ensemble de CGLU, actuellement en cours de discussion, comme un élément important qui nous permettra de prendre des mesures audacieuses pour une réelle transformation.
20. Il a loué les efforts de toutes les parties prenantes du réseau pour renforcer notre présence dans la sphère internationale, ainsi que nos collaborations mutuelles, et a notamment rendu hommage aux sections et aux commissions, qui contribuent à faire entendre nos messages dans le monde entier. Le **président** a également reconnu les contributions des collègues activement impliqués dans les conseils politiques, et a partagé une évaluation positive des résultats de la première année d'existence des conseils politiques et des mécanismes de consultation.

Décision :

- **Les membres du Conseil mondial ont pris note du rapport de la Présidence pour 2018 et ont unanimement loué le travail accompli.**

3. Informations actualisée sur la stratégie de plaidoyer

21. Il a été rappelé aux membres qu'en 2018, CGLU a poursuivi son travail pour amplifier la voix des gouvernements locaux à la table mondiale, et que des progrès significatifs ont été atteints quant à la reconnaissance du rôle que doit jouer notre collectif dans l'agenda de développement mondial, et notamment dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Ce fait a été tout particulièrement visible lors du Forum politique de haut niveau (FPHN) à New York en juillet.
22. La **secrétaire générale de CGLU** a rappelé que nos efforts pour documenter et placer la **localisation des ODD** au cœur de notre plan de travail a renforcé notre capacité à argumenter en faveur d'un espace plus clair, plus important, à la table de prise de décisions, au niveau international et national. Elle a encouragé les membres à s'unir pour l'action et à soutenir le travail qu'effectue la Global Taskforce des gouvernements locaux et régionaux (GTF) au nom de notre collectif, au-delà des logos ou des orientations politiques.
23. L'**action climat** et le **développement économique local** sont aussi des domaines qui ont connu une croissance significative cette année, et les membres du Bureau exécutif ont souligné ces domaines de travail et les espaces de dialogue qui s'ouvrent aux gouvernements locaux et régionaux dans les sphères internationales.
24. Plusieurs membres ont loué le travail et le positionnement international développés par CGLU, en tant que représentant mondial des villes et des gouvernements locaux. Ils ont accueilli favorablement les informations actualisées sur les partenariats mondiaux maintenus par l'Organisation. La **représentante du Programme urbain du Pacte mondial** a réitéré l'engagement de son institution à soutenir les gouvernements locaux pour mettre en œuvre les ODD et les rendre plus pertinents auprès des personnes et des communautés du monde entier.
25. La décentralisation et la démocratie locale sont au cœur de notre Organisation et de ses efforts de plaidoyer, comme l'a démontré le **débat politique de haut niveau** organisé après le Bureau exécutif et avant le Conseil mondial. Le débat s'est centré sur les besoins et les compétences des gouvernements locaux, comme une façon d'analyser à la fois la situation de la démocratie locale et de la décentralisation pour évaluer comment l'Organisation se positionne sur ces questions, et de soutenir le développement des priorités de CGLU en vue du Congrès mondial de 2019.

26. Les membres ont fait part de leur préoccupation concernant les régressions observées quant aux financements dont les gouvernements locaux ont besoin. Ils ont souligné que le déséquilibre entre les compétences qu'ont acquises les villes, surtout depuis les années 1980, et les ressources dont elles ont effectivement besoin, a mené à un manque de confiance, voire à une certaine frustration envers les gouvernements locaux. Il est essentiel d'évaluer comment faire face à cette réalité afin de pouvoir renouveler le contrat social local.

Décisions :

- **Les membres ont pris note des progrès réalisés.**
- **Ils ont mandaté le Secrétariat mondial pour qu'il poursuive son travail dans ce domaine, et ont remercié la secrétaire générale et son équipe pour le travail déjà accompli.**

4. L'agenda pour la paix

27. La **maire de Madrid** a ouvert la session du Bureau exécutif en appelant les membres du réseau à lutter, côte à côte, pour aider leurs communautés à établir des villes de paix et à mettre un terme aux violences urbaines. Elle a reconnu l'Organisation mondiale comme acteur clé dans la construction de villes de paix.
28. Le développement d'un agenda et d'un manifeste pour la paix, lequel fait l'objet de consultations depuis le Bureau exécutif de Strasbourg, a été abordé à Madrid, reflétant ainsi l'importance que ces questions revêtent pour le mouvement municipaliste. Les membres ont notamment été informés que les partenaires du Prix de CGLU pour la paix ont transmis, par le biais du coprésident du conseil politique sur les opportunités pour tou·te·s, une proposition pour développer un Manifeste sur les gouvernements locaux et la consolidation de paix, afin d'enraciner cette initiative au sein de l'Organisation et construire un héritage commun.
29. Le **représentant de VNG** a rappelé que le Prix pour la paix n'est pas un objectif en soi, mais plutôt un moyen de consolider des sociétés pacifiques. En tant que tel, le Prix vise à attirer l'attention sur le rôle important que jouent les gouvernements locaux dans la consolidation de la paix, la résolution et la prévention des conflits, et la reconstruction post-conflit. Garantir que nos populations puissent vivre dans des sociétés pacifiques devrait être au cœur de nos priorités. La seconde édition du Prix pour la paix se tiendra lors du Congrès mondial de CGLU à Durban en 2019.
30. Plusieurs membres ont fait part de leur soutien aux initiatives du Prix pour la paix et du Manifeste, soulignant que la paix requiert une culture fondée sur les droits humains et la participation active des citoyen·ne·s. Ils ont aussi reconnu l'importance du document final du Forum mondial sur les violences urbaines et l'éducation pour la cohabitation et la paix, et ont suggéré d'explorer les liens entre ce document et le travail effectué sur le Prix et le Manifeste pour la paix.
31. Une **cérémonie** a été organisée pour lancer les candidatures de la prochaine édition du Prix pour la paix : les membres ont été invités à accrocher leur souhait pour la paix sur les arbres de la paix, spécialement conçus pour nos événements à Madrid.

Décisions :

- **Les membres du Bureau exécutif ont pris note de la proposition de développer un Manifeste.**
- **Ils ont encouragé les synergies entre le travail développé dans le cadre du Forum mondial sur les violences urbaines, et le travail effectué sur le Prix de CGLU pour la paix et le Manifeste.**
- **Ils ont pris note du lancement des candidatures pour la seconde édition du Prix pour la paix.**
- **Les membres ont été encouragés à participer au Prix et à partager l'information avec leur réseau.**

5. Localisation des agendas mondiaux : ODD, Cadre de Sendai, Pacte mondial pour les migrations

32. Le contrôle et le suivi de la **localisation des ODD** fait partie des priorités stratégiques de CGLU. Afin de répondre à ce défi, l'Observatoire mondial de CGLU sur la démocratie locale et la décentralisation (GOLD) a suivi le processus mondial d'évaluation de la localisation des ODD. Le **représentant du Conseil de la province de Barcelone** a rappelé que, dans le cadre de ce processus, CGLU a posé les bases du prochain rapport GOLD, qui analysera la localisation des agendas mondiaux. Le rapport est conçu comme une solide contribution en faveur d'une gouvernance multinationale plus démocratique, et il sera présenté lors du prochain FPHN, avant sa publication officielle à l'occasion du prochain Congrès mondial de CGLU.
33. Le **représentant de l'Association des municipalités du Mali** a souligné le rôle important que les associations nationales de gouvernements locaux sont prêtes à jouer dans le processus de suivi, et a mentionné le questionnaire préparé par CGLU, qui aidera à établir un ample catalogue d'études de cas et de bonnes pratiques sur la mise en œuvre des objectifs mondiaux à l'échelle locale et régionale.
34. La **localisation du Cadre de Sendai** a également fait l'objet de débats lors du Bureau exécutif. La grande majorité des membres de CGLU se trouvent en première ligne dans la prévention et la gestion des crises, et ils développent une série de politiques et d'innovations pour réduire les risques de catastrophes et aider à mettre en œuvre le Cadre de Sendai.
35. La **maire de Surabaya** a mentionné le contexte particulièrement difficile de la région ASPAC, récemment frappée par un tsunami. Elle a souligné que CGLU ASPAC est très impliquée dans la réduction des risques de catastrophes et a établi un fonds afin de travailler plus efficacement et soutenir les villes de la région à mieux se préparer pour affronter ces catastrophes.
36. La **directrice générale de Cités Unies France (CUF)** a également rappelé aux membres qu'un appel à la solidarité internationale a été lancé conjointement avec CGLU, pour soutenir les gouvernements locaux et régionaux d'ASPAC. Elle a mentionné le travail du Groupe de travail sur la prévention et la gestion territoriales des crises, en tant que facilitateur de ces actions.
37. Le **représentant de Konya** a évoqué les interactions que la section MEWA maintient avec des ONG, afin d'approfondir le travail des gouvernements locaux de la région sur la préparation aux risques.
38. Les membres du Bureau exécutif ont aussi reçu des informations actualisées sur le **Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières**. CGLU a plaidé - et continue de plaider - pour la reconnaissance du rôle des gouvernements locaux, acteurs clés dans la gouvernance des migrations, non seulement dans le cadre du Pacte mondial, mais aussi pour sa mise en œuvre. Nous avons suivi de près la définition de l'accord international qui sera adopté à Marrakech cette année.
39. Le partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) est de prime importance pour notre travail dans ce domaine. La **représentante de l'OIM** a rappelé le rôle actif que de nombreux maires ont joué quand les ODD ont été adoptés en 2015, et a encouragé le réseau de CGLU à poursuivre ces efforts concernant le Pacte mondial, soulignant le rôle clé prévu pour l'Organisation dans la mise en œuvre du Pacte. Elle a informé que le Forum des maires sur la mobilité humaine, la migration et le développement aidera à garantir que la voix des gouvernements locaux soit entendue, et a vocation à devenir un mécanisme solide dans le cadre du sommet annuel, ce qui permettra à notre collectif d'être reconnu comme acteur pertinent dans la gouvernance des migrations, et à assurer le suivi de la mise en œuvre.

40. Le **secrétaire général de CGLU Afrique** a souligné que les migrations ne sont pas seulement une question de sécurité, mais aussi une question de développement dans sa région. Il est essentiel que la question des migrations soit gérée depuis la perspective des droits humains, et depuis le niveau local.
41. L'**adjoint à la maire de Paris** et la **maire de Barcelone** ont partagé l'idée que les migrations sont une réalité indéniable du monde dans lequel nous vivons, mais que les compétences eu égard à la gouvernance de cette question ne sont pas partagées de façon équitable. Nombre de décisions sont prises à l'échelle nationale, et mises en œuvre dans les villes.
42. La **secrétaire générale de CGLU** a souligné que l'espace détenu par notre collectif au sein du Pacte mondial est peut-être restreint à ce stade, mais qu'il existe bel et bien et permet de travailler sur la mise en œuvre. Au-delà des échanges d'expériences, nous avons besoin d'une voix politique forte en provenance des gouvernements locaux, et nous devons pouvoir compter sur le soutien des organisations internationales.

Décisions :

Sur la localisation des ODD :

- **Les membres du Conseil mondial ont pris note des progrès réalisés dans le processus de rapport.**
- **Ils ont été encouragés à participer au processus de suivi et rapport, par le partage de politiques et d'expériences au niveau local.**
- **Ils ont été invités à appuyer la participation active des gouvernements locaux et régionaux aux rapports nationaux volontaires présentés au FPHN.**
- **Ils ont été encouragés à contribuer à l'Observatoire mondial des finances et de l'investissement des gouvernements infranationaux.**

Sur le Cadre de Sendai :

- **Les membres du Bureau exécutif ont pris note de la stratégie pour la localisation du Cadre de Sendai.**

Sur le Pacte mondial sur les migrations :

- **Les membres du Bureau exécutif ont mandaté le Secrétariat mondial pour qu'il continue à forger une alliance solide avec l'OIM et d'autres partenaires, et garantisse une forte représentation de notre collectif au Pacte mondial sur les migrations.**
- **Ils ont été encouragés à appuyer l'établissement d'une communauté de pratiques sur les migrations au sein de CGLU.**
- **Ils ont mandaté l'Organisation mondiale pour qu'elle assure l'établissement d'un mécanisme pour suivre la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations, mécanisme dans lequel sera représenté le collectif organisé des gouvernements locaux et régionaux.**
- **Ils ont été invités à suivre les débats du Conseil politique sur cette question.**

6. Stratégie de CGLU sur les finances municipales

43. Le **président de CGLU** a indiqué que CGLU a posé cette année les jalons d'une stratégie sur la localisation des finances, afin de garantir que les gouvernements locaux et régionaux aient accès aux financements. Cet agenda de financement, sur la localisation des finances municipales, a impliqué un certain nombre de partenaires, tels que le FENU et le FMDV, ce dernier étant en cours d'intégration dans la famille de CGLU et assurant la facilitation de la communauté de pratiques, récemment créée, sur la localisation des finances. Ce processus a débouché sur le développement conjoint avec le FENU d'un cadre pour renforcer les capacités des gouvernements locaux, notamment dans les villes n'ayant pas accès aux marchés de capitaux, ni même aux instruments de financements disponibles à l'échelle

locale.

44. Le **maire de Trenggalek** a apporté des informations sur les discussions maintenues la veille lors de la première réunion de la communauté de pratiques sur les finances locales, soulignant que cette réunion avait été l'occasion pour de nombreuses villes d'échanger leurs attentes et leurs expériences innovantes. La communauté de pratiques a abordé le travail pour établir un fonds de développement municipal, conjointement avec le FENU, qui serait un outil permettant aux gouvernements locaux et régionaux d'accéder aux financements dont ils ont besoin pour leurs projets. Parmi les questions abordées lors de la réunion, ont été mentionnées la fiscalité locale, la décentralisation et les ressources financières. Un questionnaire sera envoyé d'ici peu, afin de déterminer les priorités sur lesquelles devra se centrer ce fonds. En vue du Congrès, la communauté de pratiques souhaite consolider ses membres et inclure davantage de villes.
45. Le **représentant du FENU** a souligné que ni les ODD, ni l'Accord de Paris, ne peuvent être atteints sans un écosystème financier sûr. Il a déclaré que les types de financements disponibles pour les gouvernements locaux sont rarement adaptés aux types d'investissements municipaux, soulignant l'importance de trouver des façons d'élargir et d'approfondir les marchés pour les finances municipales. Il a conclu en affirmant que nous devons structurer les finances pour mieux répondre aux besoins des gouvernements locaux.

Décisions :

- **Les membres du Bureau exécutif ont pris note du développement de la stratégie et des progrès accomplis.**
- **Ils ont loué le travail effectué pour établir un fonds d'investissement municipal.**
- **Ils ont encouragé les membres à participer activement à la communauté de pratiques sur les finances locales.**

7. L'agenda d'apprentissage

46. Le **trésorier de CGLU** a rappelé aux membres que l'agenda d'apprentissage vise, en impliquant les membres et partenaires, à identifier et partager les opportunités et solutions locales pour répondre aux défis mondiaux. En 2018, les activités d'apprentissage se sont articulées autour de deux axes stratégiques : la localisation des agendas mondiaux, avec un accent spécifique sur la méthodologie de formation des formateurs ; et les expériences d'apprentissage entre pairs, centrées sur les priorités thématiques des membres et des sections.
47. La **secrétaire générale de CGLU** a rappelé que la plupart des objectifs mondiaux sont liés aux services essentiels que fournissent les gouvernements locaux et que, pourtant, nombre de membres ne s'identifient pas aux ODD ou à l'Agenda 2030. C'est précisément la raison d'être de l'agenda d'apprentissage de CGLU : approfondir les connaissances sur les agendas mondiaux et y sensibiliser nos membres. Elle a conclu en appelant les membres à s'impliquer dans l'agenda d'apprentissage : le secrétariat peut apporter des outils et des ressources, mais ce sont les membres qui renforcent les capacités permettant finalement de mettre en œuvre les agendas.
48. Le **maire de Soria et vice-président de CGLU pour l'Europe** a fait part de son accord avec la secrétaire générale et a souligné que l'Agenda 2030 est une opportunité pour les villes intermédiaires et de petite taille, qui peuvent jouer un rôle actif et s'assurer que personne n'est laissé pour compte.

Décision :

- **Les membres du Conseil mondial ont été encouragés à contribuer aux instruments et aux activités d'apprentissage de CGLU.**

8. L'agenda des villes intermédiaires

49. Pendant ces deux dernières années, le Forum des villes intermédiaires a consolidé un processus de consultation et de développement de politiques, qui a culminé sur l'organisation du premier Forum mondial des villes intermédiaires. Le **maire de Chefchaouen**, qui a accueilli le Forum en juillet de cette année, a réaffirmé l'engagement des villes intermédiaires en faveur de modèles de développement plus sûrs et plus résilients, qui recherchent un plus grand équilibre territorial. Il a rappelé le processus de consultations qui a mené à la préparation de la Déclaration-charte de Chefchaouen pour les villes intermédiaires du monde, et a souligné l'importance de rechercher les meilleures façons de mettre en œuvre localement toutes les mesures permettant de consolider le développement des villes intermédiaires. Il a également mentionné l'importance de générer un réseau de villes intermédiaires pour travailler sur les questions des migrations, de la culture, de la coresponsabilité, ou encore du climat. Le maire a, en outre, informé de l'invitation du vice-président, Carlos Martínez, d'organiser une réunion des villes intermédiaires à Soria en début d'année prochaine. Cette réunion visera à lancer la mise en œuvre de la charte adoptée à Chefchaouen, en y apportant une attention particulière sur la dimension européenne.
50. La **maire d'Urla** a soutenu l'idée d'un réseau de villes intermédiaires, afin de mettre au point une vision plus ample du développement durable.

Décisions :

- **Les membres du Bureau exécutif ont pris note des progrès réalisés sur le Forum des villes intermédiaires.**
- **Ils ont été encouragés à contribuer au plan d'action des villes intermédiaires.**
- **Les membres ont accueilli favorablement l'invitation du vice-président de tenir une réunion des villes intermédiaires à Soria.**

9. Les villes en faveur du logement convenable

51. La **maire de Barcelone et coprésidente de CGLU** a rappelé que le Bureau exécutif a adopté la « Déclaration municipaliste pour le droit à la ville », et qu'un nombre significatif de villes du monde entier ont adhéré à la déclaration, prouvant ainsi le rôle essentiel de notre Organisation dans la promotion de nouvelles politiques. Elle a réaffirmé l'importance de défendre le droit à la ville et le droit au logement et, par conséquent, la nécessité pour les gouvernements locaux d'obtenir davantage de compétences. Des ressources sont nécessaires pour les parcs publics de logements, et garantir ainsi que nos citoyen·ne·s puissent vivre dans la ville. Elle a aussi appelé à chercher des alternatives pour contribuer à la stabilité économique et sociale.
52. Plusieurs membres ont félicité la coprésidente pour le travail accompli et ont réaffirmé l'importance de garantir un logement convenable pour nos communautés. Il a été rappelé que la ville de Jakarta a signé la déclaration récemment. Le **maire de Strasbourg et coprésident de CGLU** a également réitéré son intention de se joindre à la Déclaration. En outre, il informé les membres qu'un forum sur le logement se tiendrait au Parlement européen à Strasbourg, les 17 et 18 janvier 2019 et a invité tous les membres à y participer. Ce forum rassemblera les acteurs du logement social, les membres du Parlement européen et les autorités locales européennes. Y seront abordés les questions du manque de logement abordable et des liens avec d'autres domaines politiques (transport, énergie, innovation), avec un accent particulier mis sur le besoin d'adopter une solide politique européenne sur le logement et les conditions de vie. Le forum permettra également d'organiser la deuxième réunion de la communauté de pratiques sur le logement.
53. De plus, les membres ont été informés de la prochaine tenue de la conférence « Logement pour tou·te·s » (Vienne, 4-5 décembre 2019), organisée par la ville de

Vienne et son agence pour le logement public, *Wiener Wohnen*. La conférence rassemblera des représentant·e-s des institutions européennes, des gouvernements locaux de différentes villes d'Europe, des experts en logement, des représentant·e-s de locataires et des pourvoyeurs de logement. La rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le logement convenable sera présente et délivrera une présentation sur le besoin de considérer le logement comme un droit humain. Il est attendu que le maire de Vienne signe la déclaration des villes pour le logement convenable. Dans ce contexte, CGLU soulignera le lien entre notre travail sur le logement et celui de la rapporteuse spéciale, de même que l'importance pour les villes européennes d'adhérer à la déclaration.

Décisions :

- **Les membres du Bureau exécutif ont été encouragés à se joindre à la « Déclaration municipaliste pour le droit au logement et à la ville. »**
- **Ils ont pris note des progrès accomplis pour élargir le soutien apporté à la Déclaration.**
- **Ils ont mandaté l'Organisation mondiale pour qu'elle continue à promouvoir l'adhésion à la « Déclaration municipaliste pour le droit au logement et à la ville », et poursuive sa collaboration avec la rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le logement convenable et dans le cadre de la campagne « Make the Shift. »**
- **Ils ont loué le travail accompli par la coprésidente, Ada Colau, et la Commission sur l'inclusion sociale, la démocratie participative et les droits humains.**
- **Ils sont convenus de mobiliser la participation pour les conférences européennes à Vienne (4-5 décembre 2018) et à Strasbourg (17-18 janvier 2019).**

10. Egalité des genres

54. CGLU travaille actuellement sur une stratégie d'égalité des genres, qui s'articulera autour de deux axes principaux : un axe politique, qui se centrera sur la visibilité et la participation des femmes élues locales, et sur la réalisation de l'ODD 5 ; et un axe institutionnel, visant à renforcer la participation des femmes au sein de l'Organisation. Ce dernier point sera particulièrement pertinent du point de vue de la représentation lors de notre prochain Congrès.
55. Une réunion spécifique a été organisée avant les réunions statutaires pour débattre de cette stratégie, ainsi que du rôle du Caucus mondial de femmes et du plan de travail de la Commission permanente sur l'égalité des genres en vue du Congrès de 2019. La session a rassemblé des représentant·e-s de toutes les sections régionales et a abordé les possibles contributions en vue d'une transformation de l'Organisation eu égard à l'égalité des genres. Cette session a permis d'encourager l'engagement des différentes régions à autonomiser les femmes et fomentier leur participation politique, notamment dans les instances de CGLU : l'Organisation doit atteindre un quota d'au moins 30 % de femmes représentées dans ses instances statutaires.
56. Les **maires d'Urla et de Surabaya** ont partagé l'idée que la perspective du genre prend en compte le genre dans toutes les sphères de la vie. Il est important de considérer comment les institutions sont ou peuvent être genrées, et comment ceci peut affecter la mise en œuvre des politiques publiques. Elles ont aussi souligné qu'il est essentiel d'inclure tout le monde, notamment les femmes dirigeantes de façon non-formelle, afin d'améliorer l'environnement, non seulement pour les femmes, mais aussi pour nos communautés dans leur ensemble. La **maire de Sala** a lancé un appel fort pour que l'égalité des genres soit reconnue comme une priorité par la société dans son ensemble, et a rappelé que le quota de 30 % est une règle à respecter lors du prochain processus électoral de CGLU.
57. La Commission des affaires statutaires a validé les principes généraux présentés

dans la stratégie et a encouragé les membres du Conseil mondial à soutenir le travail en cours mené par la Commission permanente.

Décisions :

- **Les membres du Conseil mondial ont pris note de l'avant-projet de stratégie d'égalité des genres pour l'ensemble de CGLU.**
- **Ils ont mandaté le Secrétariat mondial pour qu'il poursuive ce travail, en étroite collaboration avec la Commission permanente pour l'égalité des genres.**
- **Ils ont souligné le besoin de renforcer la représentation des femmes dans le processus électoral en 2019, et d'inclure cette question dans la stratégie d'égalité des genres pour l'ensemble de CGLU pour les années à venir.**

11. Conseils politiques

Les gouvernements locaux, fers de lance de la transition écologique

58. Le **maire de Strasbourg** a souligné le rôle des gouvernements locaux dans la transition écologique, les politiques de sensibilisation auprès des citoyen·ne·s sur la gravité de la situation, à la fois au niveau technique et culturel.
59. La **présidente du conseil régional de Nouakchott** a soutenu ce point de vue et souligné l'importance de la transition écologique et de la résilience pour la planification du développement urbain, et pour doter les gouvernements locaux et régionaux d'outils leur permettant de faire face aux catastrophes et de limiter les risques.
60. La **conseillère municipale d'Edmonton** a clairement indiqué que les gouvernements locaux et régionaux sont les premiers interlocuteurs pour l'action climatique. Ce sont eux qui comprennent le mieux les contextes sur le terrain et les opportunités pour trouver des solutions au changement climatique. Ils orientent les efforts vers des initiatives d'économie verte et pour améliorer l'efficacité énergétique, les systèmes de transport, les services de collecte des déchets, la réduction de la pollution de l'air, ou encore la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
61. La **conseillère municipale pour l'environnement et la mobilité de Madrid** a cité l'exemple de sa ville, soulignant qu'un changement de modèle urbain est nécessaire, ainsi qu'une meilleure coordination entre les différentes sphères d'administrations.
62. L'**ancienne ministre française pour l'Environnement** a présenté la Déclaration universelle des droits de l'humanité et souligné l'importance de compter sur le soutien des gouvernements locaux. La Déclaration se fonde sur quatre grands principes : la responsabilité, l'égalité, la dignité et la pérennité. Faire face au changement climatique est désormais une urgence, et il faut y inclure les questions de biodiversité ou de santé. Les villes peuvent représenter le chaînon manquant entre la société civile, les citoyen·ne·s, le secteur privé et les Etats.

Décision :

- **Les membres sont convenus de soumettre la Déclaration universelle des droits de l'humanité à discussion parmi les membres de l'Organisation mondiale, avant sa potentielle adoption à l'occasion du prochain Bureau exécutif à Montevideo en avril.**

La diplomatie des villes pour la paix

63. Le **maire d'Utrecht** a appelé les participant·e·s à réfléchir sur les façons dont les gouvernements locaux peuvent développer leur rôle dans la consolidation de la paix, et sur ce qu'ils peuvent faire à l'échelle régionale. Concernant le Manifeste, il a souligné que ce rôle des gouvernements locaux dans la consolidation de la paix doit être central.
64. Le **maire de Bilbao** a affirmé que la réduction des inégalités était cruciale pour la paix. Il a donné l'exemple de l'initiative « Bilbao, ville de valeurs », un projet participatif pour définir les quatre valeurs de la ville et travailler à assurer la cohésion sociale. Les droits humains, a-t-il déclaré, sont une nécessité éthique. Le Manifeste peut être l'occasion pertinente d'échanger et d'évaluer les politiques développées dans la sphère locale, et de réfléchir aux façons dont ces politiques et mesures peuvent être exportées dans notre vie quotidienne.
65. La **présidente de COSLA** a souligné le besoin de se centrer sur les aspects socioéconomiques de la paix. Les gouvernements locaux et régionaux peuvent aider les populations à vivre en paix en établissant des relations personnelles fortes avec d'autres parties de la communauté. Elle a mentionné l'exemple de l'Écosse, où la stratégie d'action contre les violences faites aux femmes et aux filles vise à s'attaquer aux inégalités de genres profondément enracinées, se veut plus inclusive et prend en compte les communautés.
66. L'**adjoint au maire de Konya** a mentionné l'expérience de sa ville dans la gestion des migrations. La municipalité travaille à identifier les besoins basiques des migrant·e·s et à développer des cours de formation pour les intégrer à la force de travail. Dans cette ère de mondialisation, il a appelé à une plus grande implication des gouvernements locaux afin de faire de la paix une réalité.
67. Le **représentant de Mexico** a appelé les gouvernements locaux à stimuler la défense des droits humains afin de modifier le paradigme concernant la sécurité. Un accès équitable à la justice est crucial, a-t-il affirmé. Il a également proposé d'effectuer un diagnostic et un suivi sur les situations de violence afin d'y remédier, tout en évitant la criminalisation de conduites en-dehors des références normatives. Il a présenté l'idée de « pacificateurs sociaux » afin de remédier aux problèmes des citoyen·ne·s sans recourir aux autorités. Afin de définir des stratégies de paix, nous devons nous adapter à tous les contextes.

Décisions :

- **Les membres ont appelé à assurer les liens entre le Manifeste et le Prix pour la paix, et le document final du Forum.**
- **Ils ont suggéré de mettre au point une banque interactive d'échanges de pratiques locales.**
- **Ils ont appelé à garantir le suivi du Manifeste, avec un plan d'action conjoint.**

Défis et opportunités liés aux migrations

68. La **maire de Sala** a ouvert la session sur l'affirmation que les migrations n'apportent pas que des défis, mais aussi des opportunités de développement économique, de rajeunissement de la société et de diversité. Afin de soutenir ces opportunités, il est essentiel de développer des politiques inclusives en matière d'éducation et de renforcer le travail avec la société civile et le secteur privé.
69. Le **président de l'Union des municipalités de Dannieh** a expliqué comment les flux migratoires étaient un défi pour les gouvernements locaux dans sa région. La véritable crise humanitaire liée à la situation des réfugiés pèse sur les municipalités, qui sont en première ligne de la recherche de solutions mais ne disposent pas de nombreuses ressources ou capacités, ni même de soutien. Il est

important de redéfinir et de mettre en œuvre des stratégies pour appuyer les gouvernements locaux, et établir la mobilité humaine comme une priorité de base pour notre Organisation.

70. La **directrice de la coopération internationale de l'OIM** a affirmé que chaque personne devrait avoir le choix de pouvoir migrer et le droit à une mobilité sûre. Elle a donné plus de détails sur le processus de la déclaration de New York et l'adoption du Pacte mondial sur les migrations, qui vise à définir une nouvelle gouvernance mondiale de la migration. Elle a appelé les représentant-e-s des gouvernements locaux à renforcer leurs dialogues avec les gouvernements nationaux, afin d'assurer leur espace dans les délégations qui se rendront à la conférence de Marrakech, et dans le processus de mise en œuvre du Pacte mondial.
71. La **première adjointe à la maire de Madrid** a souligné que des initiatives telles que « Villes refuges » aident à développer le droit à la ville pour tou·te·s. Des politiques inclusives doivent être développées pour que les villes puissent soutenir les communautés en situation d'extrême vulnérabilité.
72. Le **maire d'Oujda** a présenté la situation de sa ville, qui est un point de rencontre des routes migratoires entre l'Afrique et l'Europe. La migration est une question clé pour le gouvernement national, qui met au point une stratégie nationale incluant les gouvernements locaux. Dans cette perspective, les gouvernements locaux sont essentiels mais manquent d'expérience, de communication et de coordination. Il a appelé à développer les échanges de bonnes pratiques et les façons de consolider les financements.
73. Le **conseiller municipal de Durban** a défendu l'importance de passer outre le récit sécuritaire traditionnellement apposé à la migration. Tout le monde a le droit d'accéder aux opportunités économiques offertes par les villes, car cela fait partie intégrante du droit à la ville.

Décisions :

- **L'OIM et CGLU sont convenus de poursuivre leur travail pour intégrer la participation des gouvernements locaux dans l'adoption et le suivi du Pacte mondial sur les migrations.**
- **Les gouvernements locaux ont été encouragés à participer au Forum des maires qui se tiendra avant la conférence finale qui adoptera le Pacte à Marrakech en décembre.**
- **Les maires de la région méditerranéenne se sont engagés à renforcer la coopération entre villes et les échanges de connaissances.**
- **Les dirigeants locaux ont convenu du besoin de trouver des façons de renforcer le leadership et le rôle des gouvernements locaux afin de transformer le récit sur les migrations, et lutter ainsi contre le racisme et la xénophobie.**

La dimension territoriale de la localisation des ODD

74. Le **maire de Tripoli** a mentionné la nécessité de sensibiliser les communautés aux ODD. L'apprentissage de données, le renforcement des capacités et les révisions seront essentiels pour ce faire. Il a plaidé pour que la mise en œuvre des ODD se réalise d'une façon intégrée.
75. Le **président de CONGOPE** a abordé la question des divisions entre zones urbaines et rurales, et a mentionné que la planification doit prendre en compte les nouveaux acteurs dans l'architecture de la gouvernance. Les gouvernements locaux doivent devenir des guides pour les politiques publiques, mais ils ont besoin de compter sur d'autres acteurs pour y parvenir. Il est impératif de territorialiser les ODD pour parvenir à un réel développement durable dans le monde, et il a proposé de développer un discours commun de CGLU sur le minimum de base que nous devrions avoir en termes de plaidoyer et de gouvernance multiniveaux, visant à

renforcer nos propres politiques locales et régionales.

76. L'**adjoint au maire de Nanterre** a plaidé pour des financements adéquats pour les gouvernements locaux et régionaux, et a souligné que le principe de subsidiarité est essentiel pour que ces derniers puissent prospérer. En cinq ans, a-t-il expliqué, le budget de la municipalité de Nanterre a été réduit, de même que les allocations de l'Etat. Il a appelé les membres à réfléchir aux façons de développer des politiques publiques et de travailler à une meilleure mise en œuvre.
77. Le **maire de Chefchaouen** a fait part de l'importance d'envisager la planification avec une approche participative. A Chefchaouen, des plans de développement sur six ans ont été établis avec la société civile afin de gagner en efficacité. L'innovation est une autre question clé, notamment lorsqu'il s'agit de financer la mise en œuvre des ODD.
78. Le **gouverneur du Maroc** a déclaré que la diversité et la pluralité des ODD devraient nous mener à une véritable gouvernance multiniveaux. La meilleure façon d'encourager l'appropriation des ODD par la population, a-t-il souligné, est de réaliser un vrai travail de sensibilisation.
79. Selon le **directeur de la gouvernance et de la consolidation de la paix du PNUD**, nous devons renforcer nos partenariats et la coopération décentralisée afin de consolider l'implication des communautés envers les ODD et afin d'apprendre les uns des autres. Il a appelé à une forte présence des gouvernements locaux au sein du FPHN, afin de renforcer le dialogue avec les gouvernements nationaux. Alors que l'ODD 16 sur la paix, la justice et les institutions efficaces fera bientôt l'objet d'une révision, nous devons faire montre de notre rôle pour l'avènement de sociétés pacifiques.
80. La **maire de Rosario**, en conclusion, a souligné le besoin d'échanger entre différentes sphères de gouvernement, et a rappelé que la coopération décentralisée est essentielle afin de mettre en œuvre les objectifs mondiaux. Le leadership local doit être uni, pour qu'une organisation telle que CGLU puisse détenir un espace significatif dans l'agenda d'autres sphères de gouvernement.

Décisions :

- **Les membres ont convenu de l'importance d'une approche territoriale exhaustive, en comptant sur l'implication de toutes les sphères de gouvernement, afin de réaliser les ODD.**
- **Ils ont mandaté CGLU pour fournir des efforts supplémentaires afin d'encourager l'implication des associations de gouvernements locaux dans le suivi des ODD, en développant notamment un dialogue national structurel sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030.**

II. AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

1. Nomination du nouveau coprésident de CGLU

81. Le **président de CGLU** a rappelé que, suite à la décision de la Commission des affaires statutaires de Strasbourg, qui a reconnu la démission de Tahir Akyürek de son poste de coprésident de CGLU, un appel à candidatures a été ouvert à la fin du mois de juin 2018 pour combler la vacance dans la Coprésidence ; les candidatures de la région MEWA ont tout particulièrement été encouragées, afin de garantir l'équilibre géographique au sein de l'équipe présidentielle. Le président a également rappelé que le processus électoral pour la Présidence de CGLU est un processus ouvert et démocratique, et que les candidatures d'autres régions du monde étaient bien évidemment acceptées.
82. Les candidatures devaient être présentées avant le 15 septembre 2018. La Commission des affaires statutaires a étudié les candidatures et informé qu'une

seule candidature remplissant tous les critères a été reçue : M. Uğur İbrahim Altay, maire de Konya.

83. Les membres du Conseil mondial ont applaudi pour faire part de leur accord avec la nomination de M. Altay au poste de coprésident de CGLU.
84. **L'adjoint au maire de Konya** a fait part de ses plus sincères remerciements au nom du maire, et a réitéré l'engagement de sa ville à poursuivre son travail actif au sein de CGLU, soulignant que les villes se trouvent en première ligne du développement durable, en fournissant les services de base à leurs communautés, en luttant contre les inégalités et en travaillant pour les environnements pacifiques. Il a affirmé que le nouveau coprésident est fier de détenir un rôle aussi important dans l'Organisation mondiale, et qu'il travaillera sans relâche pour réaliser les objectifs communs de CGLU.
85. Les membres de CGLU ont félicité le coprésident nouvellement élu et le **président** a fait part de sa volonté de maintenir une étroite collaboration avec le maire de Konya, au sein de l'équipe présidentielle. Les membres ont exprimé leur gratitude pour l'ancien maire et coprésident, pour ses contributions à l'Organisation.

Décision :

- **Les membres du Conseil mondial ont élu M. Uğur İbrahim Altay, maire de Konya, au poste de coprésident de CGLU jusqu'à la fin du mandat en 2019.**

2. Processus électoral en vue du Congrès mondial de 2019

86. Les membres ont été informés du calendrier proposé pour le renouvellement des instances statutaires de l'Organisation l'année prochaine, ainsi que du cadre électoral général.
87. Des discussions ont été tenues sur le besoin de garantir que l'objectif fixé sur l'équilibre entre les genres au sein des instances statutaires soit bien respecté. Il a été convenu que les questions portant sur la nomination des suppléant·e·s seraient étudiées par la Commission des affaires statutaires, et que les points en suspens sur la représentation du Liban, de l'Ukraine et de la Géorgie seraient abordés lors de la prochaine réunion de la Commission.
88. Les membres ont pris note du processus électoral pour le renouvellement de la Présidence, qui répond à un exercice mondial prenant en compte les différents types de membres de l'Organisation, ainsi que les équilibres entre les genres et les régions, inhérents au caractère international de CGLU
89. Enfin, les membres ont noté que l'appel prévu pour le 7e Congrès est très similaire à ceux produits précédemment. Il a été rappelé que, si nous souhaitons annoncer la candidature sélectionnée pendant le prochain Congrès à Durban, l'appel devra être ouvert prochainement. La date limite pour présenter une candidature serait fixée au 20 juin 2019.

Décisions :

- **Les membres du Conseil mondial ont pris note du calendrier proposé pour le renouvellement de nos instances statutaires l'année prochaine. Ils sont convenus que l'appel à élections sera ouvert en début d'année prochaine, et que les premières listes de nominations devront être envoyées à la Commission des affaires statutaires pour juin 2019.**
- **Ils sont convenus de finaliser les détails du cadre électoral lors de la réunion extraordinaire de la Commission des affaires statutaires, pendant le Séminaire de CGLU.**

- **Les membres se sont accordés sur l'importance de garantir que les règles portant sur l'égalité des genres, établies dans les règles de procédure, soient respectées.**
- **Ils ont approuvé le lancement des candidatures pour la Présidence au début de l'année, conformément aux principes suivis par le passé.**
- **Ils sont convenus de garantir que tous les membres soient informés directement par le Secrétariat mondial du calendrier et du processus proposés pour 2019.**
- **Ils ont approuvé la rédaction d'un résumé sur la conduite des élections pendant le Congrès, afin de compléter les règles et procédures existantes.**

3. CGLU - UBUNTU

90. Étant donné que CGLU se doit d'aborder une multitude de thématiques mondiales et régionales, tout en s'attendant à sa propre consolidation et à son renouvellement, la Commission des affaires statutaires a considéré qu'il était essentiel de créer un mécanisme consultatif pour soutenir la présidence de CGLU.
91. Conformément aux discussions lors de la réunion de la Commission, le **trésorier de CGLU** a informé qu'il était envisagé de convoquer une réunion de ce groupe pendant la semaine du Séminaire à Barcelone, et les sections ont été encouragées à formuler des propositions sur la composition du groupe, en s'appuyant sur la proposition partagée antérieurement.

Décisions :

- **Les membres du Conseil mondial ont pris note des récents développements du mécanisme CGLU - UBUNTU.**
- **Ils ont mandaté le Secrétariat mondial pour qu'il convoque la première réunion pendant le Séminaire à Barcelone l'année prochaine.**
- **Ils ont encouragé les sections à partager avec le Secrétariat mondial leurs propositions sur la composition du groupe.**

4. Adhésions

92. Conformément aux termes de référence de la Commission des affaires statutaires, les questions d'adhésion et informations relatives sont présentées à la Commission pour recommandation aux instances statutaires.
93. La Commission des affaires statutaires a partagé avec le Conseil mondial la liste des demandes d'adhésion et des expressions d'intérêt reçues (voir annexe 1).

Décisions :

- **Les membres du Conseil mondial ont pris note des expressions d'intérêt reçues par le Secrétariat mondial.**
- **Ils ont approuvé les demandes d'adhésion présentées.**

5. Rapport du Comité de gestion financière

94. Concernant la **certification des comptes de 2017**, le **trésorier** a informé le Conseil mondial que le Comité de gestion financière a examiné les comptes audités pour 2017 et a noté que l'exercice financier s'était clos sur un surplus. Suite à son analyse, le Comité a recommandé que le Conseil mondial approuve les comptes au 31 décembre et donne quitus au président, au trésorier et au secrétaire général pour 2017.
95. Les membres du Comité de gestion financière ont reçu les informations concernant la **réalisation du budget 2018** (au 30 septembre), ainsi que les prévisions pour la

clôture de l'exercice. Ils reconnaissent l'importance du soutien financier reçu de la Commission européenne, ainsi que les efforts significatifs fournis par les sections pour encaisser les cotisations et les transférer à l'Organisation mondiale pendant l'exercice en cours.

96. Les membres ont fait part de leur reconnaissance envers les hôtes du Congrès et ont accueilli favorablement les premiers versements réalisés pour le Congrès mondial de 2019.
97. Le **budget provisoire de 2019** a également été présenté au Comité. L'engagement de la Commission européenne auprès de CGLU a été confirmé, et le budget présenté est un budget conservateur, qui ne prend pas encore en compte les négociations en cours sur de nouvelles opportunités en termes de revenus.
98. Suite à l'exercice réalisé sur le **modèle de cotisations** ces dernières années, plusieurs sections explorent la révision de leur structure de cotisations. Le Comité de gestion financière accueille favorablement l'exercice en cours et a proposé qu'une analyse soit menée en 2019.

Décisions :

- **Les membres du Conseil mondial ont approuvé les comptes au 31 décembre 2017.**
- **Ils ont alloué le surplus et donné quitus au président, au trésorier et au secrétaire général pour l'année 2017.**
- **Ils ont noté que la réalisation du budget pour 2018 est positive et qu'il est prévu que les comptes soient équilibrés à la fin de l'exercice.**
- **Ils ont pris note du projet de budget pour 2019.**
- **Ils ont pris note de l'exercice sur le modèle des cotisations et ont accepté de mener une analyse en 2019.**

6. Réunions de CGLU

99. Les dates des principaux événements de CGLU l'année prochaine ont été rappelées aux membres :
 - **Séminaire & campus de CGLU : 11-15 février 2019, Barcelone**
 - **Sommet Culture & Bureau exécutif de CGLU : 3-6 avril 2019, Buenos Aires & Montevideo** (Session statutaire du Bureau exécutif prévue à Montevideo le 6 avril)
 - **Congrès mondial de CGLU : 18-22 novembre 2019, eThekweni-Durban**

Décisions :

- **Les membres ont pris note des principaux événements de CGLU pour l'année à venir.**
- **Ils ont été encouragés à y participer activement.**
- **Ils ont été invités à partager avec le Secrétariat mondial les informations pertinentes sur les événements des sections et commissions de l'année prochaine.**

7. Liste actualisée des instances statutaires

100. La Commission des affaires statutaires a été informée de changements dans les instances statutaires, dus à des élections locales, des changements nationaux ou des élections régionales au sein des sections.
101. Les membres ont également été informés que la maire de Surabaya, récemment élue présidente de CGLU-ASPAC, était proposée comme nouvelle vice-présidente de CGLU pour ASPAC. De même, la maire de Magog, également nouvelle présidente de la Fédération canadienne des municipalités et présidente de CGLU-NORAM a été

proposée comme nouvelle vice-présidente de CGLU pour NORAM.

102. La Commission a révisé les changements proposés et conclu qu'ils répondaient aux critères requis. La liste actualisée des instances statutaires est disponible dans l'annexe 2.

Décision :

- **Les membres ont pris note des changements dans la composition des instances statutaires.**